

Journée des Fédérations

05 | 12 | 2018 - Château de Courrière



Mots d'accueil du Président

André STEIN

Cadre Francophone des Certifications (CFC)

- Traduction Belge Francophone du **Cadre Européen des Certifications (CEC)**
- Un interlocuteur au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles

○ **L'INSTANCE CFC**
CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS

Cadre Francophone des Certifications (CFC)

Objectifs 1

Inciter les opérateurs de
formations à s'engager
dans une **démarche qualité**

Cadre Francophone des Certifications (CFC)

Objectifs 2

Favoriser la **reconnaissance
des certifications** dans
l'ensemble de l'espace
européen

Cadre Francophone des Certifications (CFC)

Pour cela, 8 niveaux distincts de
formations

Niveaux	Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
1	Quoi	Avec quel degré d'autonomie
2	Pour quoi faire	
3		
4	A propos de quoi	Dans quelle situation
5		
6	Dans quelle perspective	Avec quelle responsabilité
7		
8		

Pacte d'Excellence

Intervention Marc Cloes

https://edc.ulg.ac.be/merci/2018_12_05_aisf_cloes_2864_bbb4e6252aef977a_.mp4

Présentation de la journée

3 ateliers sous forme
de BRAINSTORMING

- Arbitrage
- Formations des cadres sportifs
- Sport et enseignement

	Salle «Grange»	Salle «Ecurie»	Salle «Château»
10h00 – 11h00	<u>Atelier 1.1</u> Arbitrage	<u>Atelier 2.1</u> Sport et enseignement	<u>Atelier 3.1</u> Formations des cadres sportifs
11h00 – 12h00	<u>Atelier 2.2</u> Sport et enseignement	<u>Atelier 3.2</u> Formations des cadres sportifs	<u>Atelier 1.2</u> Arbitrage
12h00 – 12h15	Pause (15 min)		
12h15 – 13h15	<u>Atelier 3.3</u> Formation des cadres sportifs	<u>Atelier 1.3</u> Arbitrage	<u>Atelier 2.3</u> Sport et enseignement
13h15 – 13h30	Plénière de clôture		
13h30 – 14h30	Walking-dinner		

Présentation de la journée

Qu'est ce qu'un brainstorming ?



Présentation de la journée

Qu'est ce qu'un brainstorming ?

- Mettre en commun les idées de chacun
- Récolter un maximum d'idées
- Aucune idée n'est mauvaise

Présentation de la journée

Pour cela, 3 règles à respecter !

1. Echanger des idées sans les critiquer
2. Penser et s'exprimer librement
3. Instaurer un climat de confiance entre les participants

ARBITRAGE

- Place des arbitres dans les fédérations et liens avec la CICAFF.be
- Statuts des arbitres (défraiements/indemnisations)
- Formation – Valorisation – Accompagnement
- Incivilité - Insécurité

FORMATIONS DES CADRES SPORTIFS

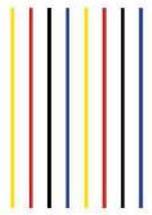
- Articulation entre les cours généraux (ADEPS) et cours spécifiques (Fédérations)
- Équivalence et Cadre Francophone des Certifications (CFC)

SPORT ET ENSEIGNEMENT

- Liens entre Mouvement Sportif (Fédérations et clubs) et l'enseignement
- Place du sport à l'école
- Pacte d'Excellence
- Statut des jeunes sportifs (Espoir Sportif – Commission 14)

Remerciements

Restitution transmise
avant la fin de l'année !



Journée des Fédérations

05 | 12 | 2018 - Château de Courrière



aisf

**CONSEILS EN
GESTION SPORTIVE**



Synthèse des « Ateliers »

Formations des cadres sportifs

Les fédérations sportives reconnues subissent très fortement la **lourdeur administrative** liée à l'ensemble du processus d'organisation de formation des cadres sportifs en leur sein. En premier lieu, les exigences rédactionnelles et les nombreux aller-retours concernant l'édification des **cahiers des charges** de formation apparaissent comme **démessurés et contre-productifs**. D'ailleurs, elles observent que la taille de ceux-ci représente un **premier frein** pour leurs encadrants de s'engager dans un parcours de formations.

En conséquence, il pourrait être envisagé que les services de l'administration générale chargés de la formation des cadres sportifs se positionnent plus comme une **institution apportant son soutien** dans l'édification de ceux-ci plutôt que comme une **agence de contrôle** où la plus grosse part de la charge de travail repose uniquement sur les épaules des fédérations.

Les procédures de Validation d'Acquis des Expériences ou des Formations (VAE et VAF) sont perçues comme **complexes et lourdes administrativement** revêtant un **aspect dissuasif** pour un certain nombre de candidats. Les fédérations font ressortir de ce fait un certain isolement vis-à-vis de leur voisin de par leur impossibilité de solliciter des encadrants étrangers animant seul des modules sportifs subsidiés. À leur sens, l'impossibilité de passer les examens des Cours Généraux en langue anglaise démontre cet enfermement. D'autre part, l'absence de reconnaissance des diplômes ADEPS par-delà les frontières ne permet pas aux techniciens belges francophones de s'exporter facilement. L'inscription dans le Cadre Européen des Certifications (CEC) pourrait résoudre ce problème, mais les fédérations ne souhaitent pas avoir un alourdissement supplémentaire des procédures.

Les fédérations sont **conscientes** et **volontaires** sur la nécessité pour les encadrants de disposer de formations ambitieuses et adaptées. Cependant elles souhaiteraient que des équivalences soient accordées **de façon plus systématique** pour un certain nombre de moniteurs disposant des compétences requises via leur emploi ou leurs expériences.

Les diplômes fournis par l'ADEPS souffrent **d'un manque de désirabilité** de la part des encadrants sportifs. Le fait que ceux-ci ne soient que **très peu reconnus** et **non-obligatoires** pour encadrer des groupes ne favorise pas un

investissement dans un parcours de formation. D'ailleurs, les objectifs de formation ne sont pas en adéquation même pour les plus bas niveaux avec **la réalité de terrain**. Le fait que dans les cours Généraux, un **déséquilibre** en faveur des matières biologiques (anatomie, physiologie) est constaté vis-à-vis des aspects pédagogiques de l'animation d'un groupe dans le cadre d'une activité sportive accentue le désintérêt pour les acteurs de terrain de se former. En contrepartie d'une révision des objectifs et donc des contenus de formations adaptés pour les plus bas niveaux à des encadrants bénévoles, les fédérations verraient d'un bon œil, la généralisation de la nécessité d'attester d'un diplôme ADEPS pour encadrer des groupes. Actuellement, la dynamique de formation impulsée par l'Administration semble démontrer **une volonté de professionnaliser** les encadrants sportifs, au détriment des bénévoles alors que ceux-ci sont indispensables à l'heure actuelle pour faire vivre le sport sur le territoire.

Idées phares

- *Cahier des charges trop lourd et pas pérenne*
- *Niveau d'exigence en décalage avec la réalité de terrain*
- *Peu de moyen pour la formation des cadres*
- *ADEPS comme organe de contrôle et non de soutien*
- *Formations très peu désirées lorsqu'on met en parallèle la reconnaissance et les exigences de celles-ci*
- *Peu de linéarité en fonction des disciplines sur les cours spécifiques*
- *Système des équivalences représentant un frein aux échanges internationaux*

Arbitrage

Les opinions des différentes fédérations sont partagées sur la question d'une fédération regroupant l'ensemble des juges et arbitres sportifs. Ainsi, il faudrait trouver un juste milieu entre une structure traitant des matières communes à l'ensemble des juges et arbitres tout en préservant une place pour ceux-ci dans les fédérations. La **CICAF.be** peut répondre au premier objectif en proposant un espace de dialogue interfédéral traitant des questions générales de l'arbitrage comme **la promotion, la valorisation et la formation**.

Les représentants ont tous constaté qu'il était de plus en plus difficile de **recruter** des juges et arbitres. Une réflexion apparaît comme nécessaire pour leur ériger **un statut** spécifique garantissant un certain niveau de rémunération/défraiement. Pour financer cela, les fédérations souhaiteraient que ces frais puissent être intégrés à leur **plan-programme**.

Des initiatives très intéressantes sont menées sur la valorisation et le respect des juges et arbitres (**parents fair-play**), il faudrait que ces initiatives soient généralisées et pilotées dans le but de poursuivre des objectifs plus larges et ambitieux.

Sur cette question de la valorisation, le souhait **d'éduquer** les plus jeunes au respect de l'arbitre semble être indispensable pour pouvoir, à l'avenir, préserver **l'attractivité** auprès des jeunes à assumer ce rôle. D'ailleurs, le rajeunissement des cadres de l'arbitrage pourrait permettre d'accroître cette attractivité.

La formation des arbitres apparaît comme une préoccupation centrale pour l'ensemble des fédérations, cependant, si elles souhaitent une meilleure formation pour ceux-ci, elles ne veulent pas tomber dans les mêmes **écueils** que la formation des cadres sportifs afin de ne pas perdre les derniers volontaires pour assumer ce rôle nécessaire au fonctionnement du sport.

Le développement d'une **plateforme** dédiée aux arbitres est une piste soulevée par les fédérations au sein de laquelle ils pourraient trouver **des contenus de formations** sous forme d'e-learning entre autres choses.

La question des **mesures disciplinaires** a également été abordée avec le constat que la sévérité des sanctions n'est pas suffisamment dissuasive. Les fédérations ont également soulevé la possibilité d'établir un barème commun à toutes les fédérations en cas d'une atteinte aux arbitres (physiques ou verbales). Dans cette dynamique, il serait également intéressant de **généraliser** les sanctions disciplinaires à l'ensemble des disciplines que pourrait pratiquer la personne responsable « d'agressions ».

Idées phares

- Favoriser un espace de mise en commun des problématiques propres aux juges et arbitres
- Difficulté de recruter de nouveaux arbitres
- Statuts et conditions d'exercice peu propice à l'arbitrage (être arbitre aujourd'hui est perçu comme un sacrifice au sujet de leur investissement)
- Proposer des formations communes sur les questions spécifiques aux disciplines sportives
- Durcir la sévérité des sanctions en cas d'agressions et réfléchir à la possibilité d'un barème commun et de sanctions s'appliquant de manière interfédérale

Sport et Enseignement

Le premier constat est le **peu de relations** entre les fédérations et les institutions scolaires. Il apparaît que les fédérations ont beaucoup de difficultés à entrer dans les écoles autrement que par des initiatives individuelles permises par des relations interpersonnelles. **La complexité des réseaux scolaires** semble représenter un premier frein à des projets de collaborations entre les fédérations sportives et l'enseignement. Les fédérations souhaiteraient que **l'AISF se positionne au carrefour de ces réseaux** afin d'en être leur interlocuteur privilégié pour parler du sport à l'école. D'ailleurs, dans le mouvement du pacte d'excellence, les fédérations souhaiteraient **être représentées** par l'AISF

dans les commissions traitant des activités physiques et sportives afin de porter l'expertise des fédérations sur la question du sport au sein de l'enseignement.

Un deuxième constat a été soulevé par les fédérations, à l'instar de celles-ci, les institutions scolaires semblent souffrir d'un **grand manque d'infrastructures sportives** pour réaliser les différents cours d'éducation physique. Les infrastructures étant un prérequis nécessaire à la tenue d'animations sportives de qualité, leur manque constitue un frein majeur à une politique sportive ambitieuse pour les territoires.

Malgré ces contraintes en termes d'infrastructures, à court terme, **la mutualisation** de celles-ci au maximum de leurs possibilités doit être envisagée de façon plus systématique (ouverture de toutes les infrastructures aux groupes scolaires notamment l'ensemble des infrastructures de l'ADEPS ou financées par elle ou même envisager la possibilité d'avoir accès aux infrastructures sportives militaires). À plus long terme, la construction de nouvelles infrastructures sportives apparaît incontournable, surtout si l'on souhaite le développement des activités sportives dans l'enseignement.

Ainsi, les fédérations souhaitent que petit à petit, nous nous rapprochions du modèle anglo-saxon où les cours se déroulent en matinée pour permettre aux élèves de pratiquer des activités sportives ou culturelles l'après-midi. Cependant, à plus court terme, les fédérations sont enclines à proposer des activités sportives encadrées sur les **temps de repos** pour initier les élèves aux différentes disciplines sportives et les sensibiliser à l'importance des activités physiques pour leur santé.

Du point de vue des fédérations, l'EPS doit faire **découvrir un panel de sports** et se concentrer sur des compétences nécessaires en termes de motricité et laisser le développement technique par discipline aux fédérations. Plus qu'une éducation au sport, c'est également une éducation à la santé qui est nécessaire aujourd'hui. Il pourrait être envisagé de fixer un certain nombre de **compétences motrices** à acquérir à l'image de ce qui peut exister dans d'autres matières puis d'éditer un **livret** présentant les différents sports sous l'angle des compétences que l'on peut développer en fonction de celles-ci.

Dans cet esprit, les fédérations souhaiteraient être davantage sollicitées dans la formation des profs d'EPS sur les aspects techniques propres à chaque discipline afin que ceux-ci aient une base technique nécessaire à l'initiation de plusieurs disciplines.

Par ailleurs, les fédérations dressent un bilan contrasté des statuts d'« Espoir Sportif Aspirant » (ESA) et d'« Espoir Sportif International » (ESI). D'une part, celles-ci font remarquer qu'il pourrait être intéressant de créer un **statut intermédiaire** entre ESA et ESI car le « gap » est trop grand entre ces deux statuts. D'autre part elles font remonter que l'ensemble des institutions scolaires ne respectent pas forcément les aménagements qu'impliquent ces statuts. Il

apparaît, pour un certain nombre d'institutions scolaires, que poursuivre à la fois des objectifs éducatifs et scolaires et des objectifs sportifs semble être **irréalisable**, et contraignant, les « espoirs sportifs » à réaliser prioritairement les premiers. Dans cette perspective, il faudrait trouver des solutions innovantes pour permettre aux « espoirs sportifs » de poursuivre l'ensemble de leurs objectifs via un **environnement propice et adapté** à leurs contraintes. Enfin, il faudrait également faire correspondre les statuts des encadrants aux statuts de leurs « espoirs sportifs » en leur accordant les mêmes aménagements afin de **garantir un accompagnement de qualité** pour ces jeunes sportifs.

Idées phares

- *Positionner l'ASIF comme interlocuteur avec les différents réseaux d'enseignement*
- *Le manque d'infra ainsi que le manque d'accès aux infrastructures sportives apparaissent comme un frein majeur au développement du sport à l'école*
- *Faciliter l'accès pour les profs d'EPS aux cours spécifiques des fédérations sportives*
- *Positionner les cours d'EPS comme l'endroit de l'acquisition de compétences motrices et sensibiliser à l'importance de l'activité physique dans une perspective de santé publique*